



FONDATION NRJ

Un prix pour encourager et approfondir la recherche
sur les troubles du sommeil

Le Prix scientifique 2012 a été attribué à

Mehdi Tafti

Professeur au Centre Intégré du Génomique à l'Université de Lausanne

Isabelle Arnulf

directrice de l'Unité des pathologies du sommeil de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris

Depuis plus de dix ans, la **Fondation NRJ – Institut de France** a pour objet d'aider la recherche en **neurosciences**. Elle décerne un prix annuel de **100 000 euros**, qui avait cette année pour thème « **physiologie et physiopathologie des troubles du sommeil** ». Le **Prix scientifique 2012** est partagé entre deux lauréats, spécialisés dans l'étude de deux troubles différents du sommeil paradoxal :

- **Le professeur Tafti** étudie les causes neurobiologiques de la narcolepsie (maladie du sujet jeune avec endormissements brutaux causés par la destruction d'une région du cerveau où un neurotransmetteur appelé hypocretine est produit) ;
- **Le Docteur Arnulf** étudie les troubles du comportement nocturne par l'extériorisation des rêves lors du sommeil paradoxal des patients plus âgés. La compréhension de ces troubles du comportement en sommeil paradoxal est essentielle car elle peut permettre d'anticiper et de prévenir le déclenchement de la maladie de Parkinson ou de démence chez les personnes du troisième âge.

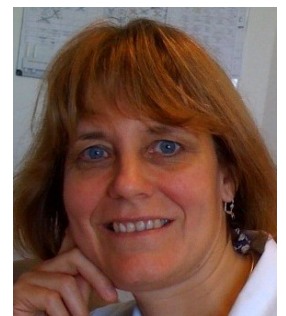
Mehdi Tafti



Créateur du premier laboratoire dédié à la génétique moléculaire des troubles du sommeil à Genève en 1995, professeur à l'Université de Lausanne et codirecteur du Centre de recherches et d'investigation sur le sommeil (Centre Hospitalo-Universitaire de Vaudois à Lausanne) depuis 2004, Mehdi Tafti est spécialisé dans la recherche consacrée à la génétique du sommeil et aux troubles du sommeil. Après avoir démontré que le besoin de sommeil était d'origine génétique en 2001, son laboratoire s'est penché sur les causes de la narcolepsie en identifiant la cause auto-immune. Son objectif aujourd'hui est de découvrir les mécanismes de la participation immunitaire dans le développement de cette maladie auto-immune, ainsi que la compréhension de la destruction des neurones à hypocretines, à partir d'un modèle cellulaire. Cette démarche est orientée vers une éventuelle mise en place d'une « thérapie cellulaire pour la narcolepsie ».

Isabelle Arnulf

Neurologue et directrice de l'unité des pathologies du sommeil de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Isabelle Arnulf étudie les pathologies neurologiques du sommeil comme des modèles pour comprendre comment fonctionne le cerveau pendant le sommeil. Ses travaux se concentrent principalement sur les troubles comportementaux lors du sommeil paradoxal qui se manifestent par une extériorisation des rêves. Celle-ci prend parfois la forme d'une simulation de comportements primitifs tels que la bagarre. Cette éthologie nocturne est un outil exceptionnel qui permet de tester différentes hypothèses sur les interactions corps-esprit durant le sommeil. Cela permet aussi de repérer les sujets à risque de maladie de Parkinson ou de démence, par la détermination de mécanismes spécifiques.



Le prix sera remis par Monsieur Jean-François Bach,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

sous la Coupole de l'Institut de France

mercredi 6 juin 2012 à 15 heures

lors de la cérémonie annuelle de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France :
Christophe et Rodolphe Mérieux, Louis D., Lefoulon-Delalande, NRJ, Simone et Cino del Duca.



La Fondation NRJ

Créée à l'Institut de France en 1999 à l'initiative de Jean-Paul Baudecroux, Président-Directeur général de NRJ Group, la Fondation NRJ a pour objet de concourir à la recherche médicale, notamment dans le domaine des **neurosciences**.

Elle attribue chaque année **un Prix scientifique de 100 000 euros**, destiné à récompenser et à encourager une équipe française ou européenne, travaillant dans une institution publique ou privée, et ayant acquis une notoriété internationale dans le domaine des neurosciences. Elle distribue également trois subventions annuelles de 40 000 euros à de jeunes équipes françaises.

Précédents thèmes du Prix scientifique :

Depuis 2001, le Prix scientifique a eu pour thème des domaines d'une grande diversité : « épidémiologie et prise en charge des difficultés des apprentissages fondamentaux chez les jeunes et les enfants », « la dépression chez les jeunes », « l'épilepsie chez l'enfant », « cellules souches et médecine régénérative », « physiologie et pathologie de l'oreille interne », « pathologie du système visuel », « pathologie de la mémoire », « la sclérose en plaques », « la douleur et ses traitements », et « la maladie d'Alzheimer ».

Composition du jury 2011 :

- Jean-François Bach, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Président du jury
- Yves Agid, Académie des sciences, directeur scientifique de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière
- Pierre Buser, Académie des sciences, professeur émérite à l'université Pierre et Marie Curie, membre du Comité de direction de la Fondation NRJ
- David Cohen, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
- Henri Korn, Académie des sciences, professeur honoraire à l'Institut Pasteur, membre du Comité de direction de la Fondation NRJ
- Nicole Le Douarin, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences, Présidente du Comité de direction de la Fondation NRJ
- Cédric Raoul, Directeur de l'équipe INSERM-Avenir 901, Institut de Neurobiologie de la Méditerranée
- Daniel Ricquier, Académie des sciences, professeur à l'université Paris Descartes
- Jean-Didier Vincent, Académie des sciences, professeur émérite à l'université Paris XI

L'Institut de France

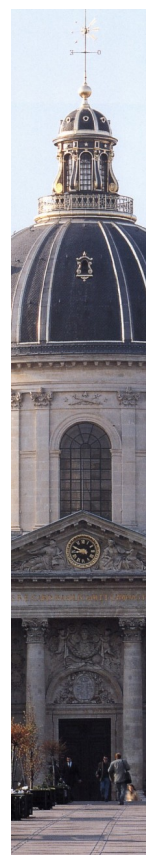
Créée en 1795, véritable '*Parlement des savants*', l'Institut de France a pour mission initiale de contribuer au perfectionnement et au rayonnement des arts, des sciences et des lettres notamment grâce aux cinq Académies qui le composent :

- **L'Académie française** assure la sauvegarde et l'enrichissement de la langue française
- **L'Académie des inscriptions et belles lettres** exerce des missions touchant à l'histoire, l'archéologie ou la linguistique
- **L'Académie des sciences** soutient la recherche et favorise le progrès en sciences
- **L'Académie des beaux-arts** encourage tous les champs artistiques qu'elle regroupe (peinture, sculpture, musique, cinéma, photographie...)
- **L'Académie des sciences morales et politiques** traite des questions économiques, sociales et juridiques

Personne morale de droit public placée sous la protection du Président de la République, l'Institut de France encourage toutes les actions dans les domaines de la connaissance, en décernant des prix et des subventions grâce aux dons, legs et concours que lui confient des particuliers ou des entreprises. Les Fondations abritées bénéficient de l'expérience et de l'expertise des Académiciens, ainsi que de structures administratives et financières autonomes. Grâce aux prix et aux subventions qu'il décerne, l'Institut de France joue un rôle incomparable dans le **mécénat moderne**.

Les actions soutenues par les Fondations de l'Institut de France se déploient dans divers domaines :

- **La recherche scientifique** : attribution de récompenses à des chercheurs confirmés, soutien à de jeunes talents et à des laboratoires
- **Les actions humanitaires** : aide à la lutte contre les maladies endémiques et la pauvreté
- **Le patrimoine culturel** : conservation d'œuvres d'art, encouragement à l'expression artistique
- **Les projets d'éducation et de formation** : attribution de bourses d'études ou de recherche, soutien à des formations universitaires
- **Les projets de développement durable ou environnemental** : sauvegarde du patrimoine naturel
- **La réflexion sociétale** : organisation de colloques et soutien de publications sur les grands enjeux de la société contemporaine



CONTACTS

Mehdi Taffi

mehdi.taffi@unil.ch / 4121-692 3971

Isabelle Arnulf

isabelle.arnulf@psl.aphp.fr

Institut de France

Camille Bouvier, Service communication
01 44 41 43 40
com@institut-de-france.fr
www.institut-de-france.fr